

1. Actualités

Recommandations vaccinales en situation de tension/pénurie de vaccins

Pour des ruptures très transitoires, il est préférable de reporter temporairement la vaccination si la situation le permet.

Les vaccins combinés contenant la valence coqueluche connaissent des tensions durables, compte tenu d'une part, des risques liés à la baisse de la couverture vaccinale contre la coqueluche et d'autre part, de l'approvisionnement en vaccins hexavalents. Il est recommandé de privilégier un vaccin hexavalent pour la vaccination des nourrissons.

Les nouveau-nés dont les mères sont porteuses chroniques de l'Ag HBs recevront une séro-vaccination hépatite B à la naissance ainsi qu'une 2^{ème} injection de vaccin contre l'hépatite B à l'âge de 1 mois. Les vaccins pentavalents doivent, dans la mesure du possible, être réservés à cette population. Le schéma vaccinal comprend ainsi un vaccin pentavalent à 2 mois et à 4 mois et un vaccin hexavalent entre 12 et 18 mois.

En situation de tensions sur l'approvisionnement en vaccin contre l'hépatite A, il est recommandé :

- de n'effectuer qu'une seule dose pour les nouvelles vaccinations ;
- de ne pas effectuer de rappel pour les personnes ayant déjà reçu 1 ou 2 doses, même si elles sont à nouveau en situation d'exposition (sauf pour les immunodéprimés); l'administration d'une 2^{ème} pour ces personnes ne se fera qu'après le retour à la normale de la situation.

La vaccination contre le pneumocoque repose en population générale sur la vaccination par le vaccin conjugué 10-valent ou 13-valent. Ces 2 vaccins ne font l'objet d'aucune difficulté d'approvisionnement.

Le BCG est actuellement disponible à l'institut Pasteur où il peut être délivré directement.

Pour poser une question, contacter infovacmaroc@gmail.com

Vous pouvez consulter Infovac-Maroc à l'adresse suivante : www.infovac-maroc.com

2. Du côté des produits :

GSK, Pfizer et Sanofi-Pasteur nous informent que leurs vaccins sont disponibles. Tous les vaccins MSD sont disponibles mis à part le Gardasil qui sera en stock à partir de la mi-mai.

3. Du côté des questions :

Comment un vaccin est-il approuvé avant sa fabrication ?

Une fois qu'un vaccin a atteint l'étape de la pré-homologation à la suite d'essais cliniques, l'organisme de réglementation compétent évalue sa conformité aux critères de qualité, d'innocuité et d'efficacité. Après homologation, les fabricants peuvent soumettre un vaccin à l'OMS à des fins de pré-qualification. Ce processus d'évaluation permet d'assurer la qualité, l'innocuité et l'efficacité et aide l'ONU et d'autres organisations internationales d'approvisionnement à déterminer l'adéquation programmatique d'un vaccin.

La recommandation de recourir à la préqualification et à l'OMS peut être utilisée par les organismes des Nations Unies comme l'UNICEF et le Fonds renouvelable de l'Organisation panaméricaine de la santé pour les décisions concernant les achats dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'alliance pour les vaccins ou GAVI s'appuie également sur la préqualification et l'OMS pour indiquer les vaccins qui peuvent être achetés avec ses fonds.

M Bouskraoui (Marrakech) , S Afif (Casablanca), H Afilal (Rabat), MJ Alao (Bénin), M Amorissani Folquet (Côte-d'Ivoire), R Amrani (Oujda), Y Atakouma (Togo), S Ategbo (Gabon), K Benani (Tanger), M Benazzouz (Responsable du programme d'immunisation-Maroc), A Bensnoui (Algérie), O Claris (APLF), R Cohen (Conseiller-France), M Douaji (Tunisie), D Gendrel (Conseiller-France), M Hida (Fès), I khalifa (Mauritanie), P Koki Ndombo (Cameroun), JR Mabiala Babela (Congo Brazza), O Ndiaye (Sénégal), M Saadi (Agadir), A Soumana (Niger), MC Yanza Sepou (Centre-afrique), M Youbi (Direction de l'épidémiologie-Maroc), A Tebaa (Pharmacovigilance- Rabat)